

**Vous créez votre entreprise,
reprenez une affaire :**

FÉLICITATIONS!

Protéger votre commerce et votre matériel est essentiel pour votre activité au quotidien. Vous protéger vous-même est aussi indispensable, car votre savoir-faire est la clé de la pérennité de votre entreprise et de la sécurité financière de votre famille.

Voici pourquoi nous vous proposons une protection globale pour assurer votre tranquillité quoiqu'il arrive.

Avec l'assurance multirisque commerce MAPA, vous protégez vos revenus et vos équipements.

Avec l'offre prévoyance, vous préservez votre activité en cas d'arrêt de travail à la suite d'un accident, d'une maladie et vous assurez l'avenir financier de votre famille.

Avec la MAPA, votre passion est entre de bonnes mains.



Assurance de référence des métiers alimentaires,

la MAPA encourage tous les chefs d'entreprise et les accompagne sur leur chemin entrepreneurial. Parce que les trois premières années d'activité seront déterminantes, nous vous proposons, à travers nos offres spécifiques à tarifs privilégiés pour les créateurs d'entreprise, les bons outils pour une entreprise pérenne et solide.

.....

96 % *

DES SOCIÉTAIRES
PROFESSIONNELS APPRÉCIENT
PARTICULIÈREMENT
LEUR RELATION AVEC LA MAPA

**Enquête de satisfaction auprès
des sociétaires professionnels (MAPA, 2021)*

.....

Assureur des personnes, de leur activité et de leurs biens à titre privé et professionnel, nous plaçons la proximité et la relation au cœur de nos dispositifs. Et cela se voit !

Par exemple, en cas de sinistre grave, notre priorité est de vous trouver des solutions pour reprendre votre activité en un minimum de délai: l'inspecteur indemnisation se déplace pour vous accompagner. Il vous fait, si besoin, une avance immédiate pour couvrir vos dépenses et peut mettre en place, afin d'éviter la perte de clientèle, un container magasin le temps d'une reconstruction, par exemple. Rassurant, n'est-ce pas ?

COMMERCE

Objectif

BIEN PROTÉGER VOS LOCAUX... ET VOTRE CHIFFRE D'AFFAIRES !

Pour assurer vos locaux, faites le bon choix dès le départ pour avancer malgré les incidents qui surviendront dans votre vie d'entrepreneur : dégradation de la vitrine, vandalisme, rupture de la chaîne du froid...



L'ASSURANCE COMMERCE MAPA

RÉFÉRENCE-DUMARCHE

- Indemnisation du manque à gagner dès le premier jour de survenance d'un sinistre
- Rééquipement à neuf du matériel pendant 5 ans en cas de matériel abîmé ou détruit
- Indemnisation renforcée pour le matériel professionnel endommagé, quelle que soit son ancienneté
- Vos clients indemnisés jusqu'à 6 millions d'euros en cas d'intoxication alimentaire
- Vitrine réparée en cas de sinistre, sans limitation de montant*



**Olivier M. (79),
charcutier sinistré**
« Lorsqu'on subit
ce genre de sinistre,
et qu'on est indemnisé
dès le premier jour
de perte d'exploitation,
qu'on est remboursé
en valeur à neuf
sur le matériel... on
réalise que c'est
vraiment essentiel d'être
bien assuré. »



VÉHICULE PRO

Objectif

DISPOSER D'UN VÉHICULE À TOUT MOMENT

Effectuer des livraisons, travailler sur les marchés... nécessite de pouvoir compter sur son véhicule à tout moment. C'est aussi bénéficier de services en plus pour protéger en même temps son chiffre d'affaires.



en +

- Prêt rapide d'un véhicule de même type en cas de sinistre
- Indemnisation en cas de perte de marchandises consécutive à l'arrêt du froid
- Prêt d'un véhicule frigorifique en cas d'immobilisation due à une panne ou un accident

L'ASSURANCE VÉHICULE PRO

MAPA

- Assurance personnalisée et complète pour les déplacements professionnels
- Couverture des espèces volées dans le véhicule
- Indemnisation des dommages causés en cas de vol ou de tentative de vol même si le moteur est en marche
- Assurance des marchandises transportées
- Garantie couvrant l'ensemble du matériel professionnel du véhicule et des aménagements intérieurs et extérieurs



**Romain G. (83),
chef d'entreprise,
chocolatier de 32 ans,**
a été arrêté pendant
1 an. Avec la garantie
Indemnités journalières
de la MAPA, il a perçu
1350 euros par mois
pendant toute la durée
de sa convalescence
(pour une cotisation
mensuelle de
24,96 euros).

ARRÊT MALADIE

Objectif

PROTÉGER L'ENTREPRISE

Pensez à bien vous couvrir avec une solution qui prend en charge votre indemnisation en cas d'arrêt maladie. Comparez : certains assureurs n'indemnisent qu'à compter du 91^e jour. À la MAPA, vous êtes pris en charge dès le 1^{er} jour d'hospitalisation et dès le 3^e jour en cas d'accident.

Objectif

PROTÉGER VOS REVENUS

En cas d'arrêt maladie, le régime obligatoire vous verse de faibles indemnités journalières. Évitez ce coup de frein sur le budget du foyer...



L'ASSURANCE FRAIS GÉNÉRAUX

MAPA

- Indemnisation des frais d'exploitation imprévus : salaire du remplaçant, heures supplémentaires des salariés...
- Règlement des charges fixes

L'ASSURANCE INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

MAPA

- Maintien de votre revenu en cas d'accident ou de maladie pendant un an.
- Déduction des cotisations d'assurance versées de vos revenus imposables (Madelin)*



SANTÉ

Objectif

SE REMETTRE VITE

SUR PIED

AU MEILLEUR COÛT !

Le travail, c'est la santé : optez pour une complémentaire santé qui ne ralentit pas votre vie d'entrepreneur...

et vous aide à faire face à la baisse des remboursements par le régime obligatoire.



LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

MAPA

- Offre adaptée aux travailleurs non salariés avec plusieurs niveaux de garantie pour coller à vos besoins réels
- Votre cotisation déductible de vos revenus imposables (Madelin)*
- Prise en charge des consultations de prévention
- Des tarifs négociés chez les partenaires santé



**Conditions et détail des offres disponibles dans toutes les agences MAPA sur simple demande.*

CRÉATEUR D'ENTREPRISE : VOS AVANTAGES

Un conseiller MAPA réalise avec vous, dans votre commerce, votre étude personnalisée et vous fait profiter des réductions privilégiées qui vous sont réservées.



COMMERCE

2 mois offerts l'année de l'installation*



VÉHICULE

-20 % minimum selon le véhicule
Réduction à vie !



INDEMNITÉS JOURNALIÈRES

- 30 % l'année de l'installation
et la suivante
- 20 % la troisième année
- 10 % la quatrième année
+ Bonus
- 15 % supplémentaires et à vie
en souscrivant **la complémentaire santé**

FRAIS GÉNÉRAUX

2 mois offerts l'année de l'installation*
en souscrivant la garantie Indemnités
journalières et/ou Commerce

** Ou l'année suivant l'installation en cas de
changement d'assureur.*

Pour connaître l'agence MAPA
la plus proche de chez vous

0 800 865 865 Service & appel
gratuits

Pour une étude personnalisée:
www.mapa-assurances.fr
/Contact



L'assureur dédié aux
professionnels de l'alimentaire



www.mapa-assurances.fr